CONSEIL MUNICIPAL

Procès-Verbal de la
Réunion du
Jeudi 6 Mars 2025 à 19 H
Session ORDINAIRE

Convocations et affichage du 1er Mars 2025

NOM Prénom	Présents et pouvoirs
MME BORDERES Lydia	☒ a reçu procuration de M. WALLET Didier
M. WALLET Didier	Absent, a donné procuration à MME BORDERES Lydia
MME CROLA Cathie	Absente sans procuration
M. HARDRÉ Samuel	☒
MME AUTIN Brigitte	☒
M. TAILLEUR Frédéric	☒
MME ARCILLON Sylvie	☒
M. POPOT Didier	☒ a reçu procuration de M. CAU Jean-François
M. CAU Jean-François	Absent, a donné procuration à M. POPOT Didier
MME MANO Patricia	☒
MME MOREIRA Lydie	☒
MME GEORGES Gabrielle	Absente sans procuration
M. CALLEN Matias	☒
MME ARAUJO Héléna	☒
MME MARQUES FILIPE Clara	☒
M. GIRARD Alain	☒
M. DANGOISSE Thierry	☒
MME DUMONT Valérie	☒
M. REYJAL Didier	☒

MME Brigitte AUTIN a été élue secrétaire.

Conseillers Municipaux en exercice : 19 Nombre des Présents : 15

Absents excusés et ayant fourni une procuration de vote :

M. Didier WALLET a donné procuration à MME Lydia BORDERES afin de le représenter.
M. Jean-François CAU a donné procuration à M. Didier POPOT afin de le représenter.

Absents : MME Gabrielle GEORGES, MME Cathie CROLA.

La réunion est ouverte à 19 H

I – Délibération Création d'un poste de Rédacteur

Résultat du Vote à main levée : 17 POUR (Unanimité)

II – Délibération Modificative du Rifseep (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

MME LE MAIRE expose qu'il convient de modifier la délibération du 31 août 2023 de mise en place du RIFSEEP afin de créer 2 groupes supplémentaires dans le grade de « Rédacteur ».

Résultat du Vote à main levée : 17 POUR (Unanimité)

III – Délibération Fixant les Taux de Promotion pour les Avancements de Grade

MADAME LE MAIRE rappelle qu'il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.
La délibération présentée ce soir a été présentée au CST (Comité Social Territorial) qui a rendu un avis favorable.

Cat.	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX %
B	*Rédacteur Principal 2ème classe*	*Rédacteur Principal 1ère classe*	*100 %*

Résultat du Vote à main levée : 17 POUR (Unanimité)

IV – Délibération Vote du Compte de Gestion 2024 de la COMMUNE

MME LE MAIRE informe l'assemblée délibérante que le budget présenté ce soir a été travaillé et validé en Commission Municipale « FINANCES » qui s'est réunie 2 fois, les 22 et 29 janvier.

Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 277 006,20 €
Dépenses : 904 591,36 €
Recettes : 1 181 597,56 €
Résultat de fonctionnement reporté 2023 : 81 424,19 €

Résultat de clôture de la section d'investissement : 628 819,99 €
Dépenses : 368 646,73 €
Recettes : 997 466,72 €
Résultat d'investissement reporté 2023 : 495 549,46 €

Comme l'indique MME LE MAIRE, ce compte, tenu par le Percepteur, est rigoureusement identique à celui tenu par la Commune (Compte Administratif).
MME LE MAIRE demande aux conseillers s'ils ont des questions sur cette délibération, avant de la passer aux votes.

Résultat du Vote à main levée : 17 POUR (Unanimité)

V – Délibération Vote du Compte Administratif (CA) 2024 de la COMMUNE

MME LE MAIRE laisse la parole à MME MARQUES pour la présentation de ce Compte Administratif et quitte la salle.

Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 277 006,20 €
Dépenses : 904 591,36 €
Recettes : 1 181 597,56 €
Résultat de fonctionnement reporté 2023 : 81 424,19 €

Résultat de clôture de la section d'investissement : 628 819,99 €
Dépenses : 368 646,73 €
Recettes : 997 466,72 €
Résultat d'investissement reporté 2023 : 495 549,46 €

En dressant la synthèse des sections de fonctionnement et d'investissement, on arrive à un résultat de clôture de 905 826,19 €.
MME MARQUES demande aux conseillers s'ils ont des questions, avant de passer la délibération aux votes.

MME LE MAIRE ne participe pas au vote.
Résultat du Vote à main levée : 13 voix POUR (Majorité Absolue) et 3 ABSTENTIONS (MME Valérie DUMONT, M. Alain GIRARD et M. Thierry DANGOISSE)

VI – Délibération Vote Affectation de Résultat 2024 de la COMMUNE

MME LE MAIRE propose l'affectation de résultat suivante :
Au compte 001 (recettes d'investissement) : 628 819,99 €
Au compte 1068 : 180 000 €
Au compte 002 (recettes de fonctionnement) : 97 006,20 €

Résultat du Vote à main levée : 14 voix POUR (Majorité Absolue) et 3 ABSTENTIONS (MME Valérie DUMONT, M. Alain GIRARD et M. Thierry DANGOISSE)

VII – Délibération Budget Primitif / Prévisionnel 2025 de la COMMUNE

MME LE MAIRE informe l'assemblée délibérante que le budget présenté ce soir a été travaillé et validé en Commission Municipale « FINANCES » le 29 janvier dernier.

Total de la section de fonctionnement : 1 158 407 €
Dépenses : 993 784 €
Recettes : 1 061 400,80 €
Résultat de fonctionnement reporté (002) : 97 006,20 €
Virement à la section d'investissement (023) : 164 623 €

Total de la section d'investissement : **1 129 492,74 €**
Dépenses : 1 129 492,74 €
Recettes : 156 049,75 €
Excédent d'investissement reporté (001) : 628 819,99 €
Affectation de résultat (1068) : 180 000 €
Virement à la section d'exploitation en recettes : 164 623 €

Résultat du Vote à main levée : 14 voix POUR (Majorité Absolue) et 3 ABSTENTIONS (MME Valérie DUMONT, M. Alain GIRARD et M. Thierry DANGOISSE)

VIII – Délibération pour l'attribution et le versement des Subventions communales 2025 aux Associations

Ce point a été vu en Commission Municipale « Associations, Loisirs et Manifestations » du 20 janvier qui est ouverte à tous les conseillers. Un cerfa devait être déposé, complété, par les associations intéressées pour le 15 janvier. Le même tableau basé sur les mêmes critères que l'an dernier a été utilisé pour le calcul des montants. 9 050 euros ont été répartis.

Amicale des Séniors de BERTHECOURT : **700 euros**
Les Jeux d'enfants : **500 euros**
Anciens Combattants de BERTHECOURT et PONCHON – UMRAC de l'Oise : **400 euros**
Hermes-Berthecourt Athletic Club (HBAC) : **1900 euros**
Gym volontaire de BERTHECOURT : **500 euros**
Musculation et Forme de BERTHECOURT : **600 euros**
E.N.V.O.L. (protection des oiseaux) : **100 euros**
Sapeurs-Pompiers de Noailles : **200 euros**
Collège de Noailles : **150 euros**

Résultat du Vote à main levée : 17 POUR (Unanimité)

Comité des Fêtes de BERTHECOURT : **3500 euros**

Résultat du Vote à main levée : 17 voix POUR (Unanimité)

Office de la Jeunesse, des Sports et des Services (O. J. S. S.) : **500 euros**

Résultat du Vote à main levée : 16 voix POUR (Majorité Absolue) et 1 ABSTENTION (M. Matias CALLEN)

IX – Délibération Vote des taux d'imposition 2025

MME LE MAIRE indique qu'il n'y aura toujours pas d'augmentation cette année, étant donné que les finances communales sont saines. Pour rappel, les taux de Berthecourt sont les suivants :
Taxe foncière sur le bâti : 44,87 % (dont 23,33 % représente la part communale et 21,54 % qui revient au Département)
Taxe foncière sur le non bâti : 49,31 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 10,53 %

Résultat du Vote à main levée : 17 voix POUR (Unanimité)

X – Cession de bandes de terrain (domaine communal)

MME LE MAIRE demande à l'assemblée l'autorisation de céder à des particuliers trois bandes de terrains situées rue du Stade et rue de Longueuil. Rue du Stade, il s'agit de 2 fonds de parcelles, l'une de 890m2, l'autre de 400m². Le prix des parcelles dans cette zone est fixé à 1 euro du m², auquel il faut ajouter les frais d'acte notarié et de géomètres à la charge des acquéreurs.
Rue de Longueuil, le prix est de 5 euros du m² dans cette zone. Les frais de Notaire et de géomètre sont à la charge des acquéreurs.
MME LE MAIRE sollicite l'autorisation d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à ces transactions.

Résultat du Vote à main levée : 16 POUR (Majorité Absolue) et 1 ABSTENTION (MME Brigitte AUTIN)

XI – Délibération Subventions Etat et Département

MME LE MAIRE expose aux membres du Conseil Municipal qu'il faut approuver, pour chaque demande de subvention 2025 déposée auprès de l'Etat (DETR) et du Département de l'Oise, les opérations et les montants à réaliser.
Par conséquent, MME LE MAIRE propose aux conseillers municipaux présents de solliciter une subvention auprès des financeurs pour les opérations et les montants suivants :

- Aménagements de sécurité RD 125 pour un coût HT de 357 000 euros ;
- Réhabilitation de la Longère en salle socio-culturelle pour un coût HT de 99 568,49 € ;
- Acquisition d'un Colombarium pour le cimetière communal d'un coût HT de 11 781,83 € ;
- Aménagement de la rue Brunehault pour un coût HT de 155 500 €.

Résultat du Vote à main levée : 17 POUR (Unanimité) pour Approuver les demandes de subventions pour les opérations et les montants précités, et d'Autoriser MME LE MAIRE à accomplir toutes les démarches nécessaires à ces demandes de subventions.

L'ordre du jour est épuisé à 19 h 45

à 20 h 25, MME LE MAIRE lève la séance.

Fin des débats : 20 h 25.

Fait à BERTHECOURT, le 14 mars 2025
Le Maire,
Lydia BORDERES

MAIRIE DE BERTHECOURT (OISE)

Mairie de BERTHECOURT
30 rue du Château 60370 BERTHECOURT
Standard téléphonique : 03 44 07 54 92
Courriel : mairieberthecourt@orange.fr